

SICAV AVENIR

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2014

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET ET LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2014.

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié et en application des dispositions de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif tel que promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001, nous avons examiné la composition de l'actif net de la société « SICAV AVENIR » arrêté au 30 Septembre 2014.

Nous avons également examiné les états financiers trimestriels, arrêtés au 30 Septembre 2014, établis conformément aux normes comptables 16 et 19, approuvées par Arrêté du Ministre des Finances du 22 Janvier 1999.

Ces états financiers sont établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons conduit notre mission en accord avec les normes d'audit généralement admises. Ces normes exigent que nous planifions et que nous accomplissions l'audit de façon à obtenir une assurance raisonnable nous permettant de conclure que les états financiers ne sont pas entachés d'inexactitudes significatives.

Un audit est l'examen, sur la base de tests, des preuves de validité des montants et informations contenus dans les états financiers. Il comprend, généralement, la vérification des principes comptables utilisés et des estimations significatives faites par la direction, ainsi qu'une évaluation globale de la présentation des états financiers. Nous pensons que notre audit fournit un fondement raisonnable à notre opinion.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels, ci-joints, de la société « SICAV AVENIR » arrêtés au 30 Septembre 2014, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et des mouvements sur l'actif net pour le trimestre clos le 30 Septembre 2014.

Tunis, le 30 Octobre 2014

CMC – DFK International
Chérif BEN ZINA

BILAN
arrêté au 30/09/2014
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	<u>Notes</u>	<u>30/09/2014</u>	<u>30/09/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
<u>ACTIF</u>				
AC 1 - Portefeuille - titres	3-1	931 258	786 068	879 090
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		422 093	378 818	388 913
b - Obligations et Valeurs assimilées		509 164	407 251	490 177
c - Autres Valeurs		-	-	-
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		351 866	506 704	421 104
a - Placements monétaires	3-3	300 785	444 709	388 604
b - Disponibilités	3-9	51 081	61 995	32 500
AC 3 - Créances d'exploitation	3-10	348	1 338	348
AC 4 - Autres actifs		-	-	-
TOTAL ACTIF		1 283 471	1 294 111	1 300 542
<u>PASSIF</u>				
PA 1- Opérateurs créditeurs	3-7	3 841	4 943	4 189
PA 2 - Autres créditeurs divers		-	-	-
TOTAL PASSIF		3 841	4 943	4 189
<u>ACTIF NET</u>				
CP 1 -Capital	3-5	1 244 271	1 263 780	1 265 048
CP 2 - Sommes distribuables	3-6	35 359	25 387	31 304
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		10	20	20
b - Sommes distribuables de l'exercice en cours		35 349	25 367	31 284
ACTIF NET		1 279 630	1 289 167	1 296 353
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1 283 471	1 294 111	1 300 542

ETAT DE RESULTAT

arrêté au 30 Septembre 2014

(Unité : en Dinars Tunisiens)

Notes	<i>Période du 01/07/2014 au 30/09/2014</i>	<i>Période du 01/01/2014 au 31/09/2014</i>	<i>Période du 01/07/2013 au 30/09/2013</i>	<i>Période du 01/01/2013 au 30/09/2013</i>	<i>Période du 01/01/2013 au 31/12/2013</i>	
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille - titres</u>	3-2	14 211	34 243	12 457	26 732	31 492
a - Dividendes		8 947	17 801	7 596	12 953	12 953
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		5 264	16 441	4 861	13 779	18 539
c - Revenus des autres valeurs		-	-	-	-	-
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	3-4	3 928	11 674	4 193	8 700	13 434
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		18 139	45 916	16 651	35 432	44 926
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	3-8	-3 540	-10 589	-3 555	-10 671	-14 248
REVENU NET DES PLACEMENTS		14 599	35 328	13 096	24 761	30 678
<u>PR 3 - Autres produits</u>		-	-	-	600	600
<u>CH 2 - Autres charges</u>		-	-	-	-	-
RESULTAT D'EXPLOITATION		14 599	35 328	13 096	25 361	31 278
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		-	21	-	6	6
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		14 599	35 349	13 096	25 367	31 284
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		-	-21	-	-6	-6
* Variation des +/- values potentielles sur titres		-22 332	-28 382	-36 150	-111 668	-71 196
* +/- values réalisées sur cession des titres		-368	4 878	12 560	71 884	32 977
* Frais de négociation		-11	-221	-60	-379	-675
RESULTAT NET DE LA PERIODE		(8 112)	11 603	(10 553)	(14 802)	(7 617)

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

arrêté au 30 Septembre 2014

(Unité : en Dinars Tunisiens)

	Période du 01/07/2014 au 30/09/2014	Période du 01/01/2014 au 30/09/2014	Période du 01/07/2013 au 30/09/2013	Période du 01/01/2013 au 30/09/2013	Période du 01/01/2013 au 31/12/2013
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant des opérations d'exploitation</u>					
a - Résultat d'exploitation	14 599	35 328	13 096	25 361	31 278
b - Variation des +/- valeurs potentielles sur titres	- 22 332	- 28 382	- 36 150	- 111 668	- 71 196
c - +/- valeurs réalisées sur cession de titres	- 368	4 878	12 560	71 884	32 977
d - Frais de négociation de titres	- 11	- 221	- 60	- 379	- 675
			-		
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	-	- 31 294	-	- 25 924	- 25 924
<u>AN 3 - Transaction sur le capital</u>					
a - Souscriptions	-	2 969	-	2 172	2 172
* Capital	-	2 933	-	2 225	2 225
* Régularisation des sommes non distrib.	-	15	-	- 59	- 59
* Régularisations des sommes distrib.	-	21	-	6	6
* Droits d'entrée	-	-	-	-	-
b - Rachats	-	-	-	-	-
* Capital	-	-	-	-	-
* Régularisation des sommes non distrib.	-	-	-	-	-
* Régularisation des sommes distrib.	-	-	-	-	-
* Droits de sortie	-	-	-	-	-
c - Régularisation charges capitalisées	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-
c - Régularisation des sommes distribuables	-	-	-	-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET	- 8 113	- 16 722	- 10 553	- 38 554	- 31 368
<u>AN 4 - Actif Net</u>					
a - En début de période	1 287 743	1 296 353	1 299 720	1 327 721	1 327 721
b - En fin de période	1 279 631	1 279 631	1 289 167	1 289 167	1 296 353
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>					
a - En début de période	22 912	22 859	22 859	22 820	22 820
b - En fin de période	22 912	22 912	22 859	22 859	22 859
VALEUR LIQUIDATIVE	55,850	55,850	56,396	56,396	56,711
AN 6 TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	-0,63%	0,90%	-0,81%	-1,12%	-0,58%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Arrêtés au 30/09/2014

(Unité en Dinars Tunisiens)

1- RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30/09/2014 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 30/09/2014, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur du marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30/09/2014 ou à la date antérieure la plus récente.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond au coût historique des titres.

2- 3 Évaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition. Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2- 4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3 - NOTES SUR LES ÉLÉMENTS DU BILAN ET DE L'ÉTAT DE RÉSULTAT

3- 1 Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2014 à 931 258 DT contre 786 068 DT au 30/09/2013, et se détaille ainsi :

Libellé	30/09/2014	30/09/2013	31/12/2013
<i>Coût d'acquisition</i>	1 003 437	872 256	921 879
- Actions et droits rattachés	444 222	410 619	395 952
- Titres OPCVM	59 240	61 657	45 948
- Obligations et valeurs assimilées	499 975	399 980	479 980
<i>Plus ou moins values potentielles</i>	-81 369	-93 459	-52 987
- Actions et droits rattachés	-81 313	-93 100	-53 081
- Titres OPCVM	-56	-358	94
- Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
<i>Intérêts courus sur obligations et valeurs assimilées</i>	9 189	7 271	10 197
Total	931 258	786 068	879 090

L'état détaillé du portefeuille est présenté en annexe 1.

3- 2 Note sur les revenus du portefeuille- titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 14 211 DT pour la période allant du 01/07/2014 au 30/09/2014 contre un montant de 12 457 DT du 01/07/2013 au 30/09/2013, et se détaillent ainsi :

Libellé	3ème trimestre 2014	30/09/2014	3ème Trimestre 2013	30/09/2013	31/12/2013
- Revenus des actions	8 946	15 963	7 596	11 260	11 260
- Revenus des Titres OPCVM	-	1 838	-	1 693	1 693
- Revenus des Obligations	5 264	16 441	4 861	13 779	18 539
Total	14 211	34 243	12 457	26 732	31 492

3-3 Note sur les placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2014, à 300 785 Dinars contre 444 709 Dinars au 30/09/2013, et se détaille ainsi :

Libellé	30/09/2014	30/09/2013	31/12/2013 (*)
Bons de trésor à court terme	97 537	241 461	183 057
Compte à terme	203 248	203 248	205 547
Total	300 785	444 709	388 604

(*) Reclassé.

3-4 Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent pour la période allant du 01/07/2014 au 30/09/2014, à 3 928 Dinars contre à 4 193 Dinars du 01/07/2013 au 30/09/2013, et représentent le montant des intérêts courus sur les Bons de trésor à court terme et les comptes de dépôts.

Libellé	3ème trimestre 2014	30/09/2014	3ème trimestre 2013	30/09/2013	31/12/2013
- Intérêts/ Placements à terme	2 573	7 411	3 040	5 412	8 261
- Intérêts/ Bons de trésor	1 355	4 263	1 153	3 288	5 173
Total	3 928	11 674	4 193	8 700	13 434

3-5 Note sur le capital

Capital au 30/06/2014	
- Montant	1 266 982
- Nombre de titres	22 912
- Nombre d'actionnaires	21
Souscriptions	
- Montant	-
- Nombre de titres	-
- Nombre d'actionnaires nouveaux	-
Rachats effectués	
- Montant	-
- Nombre de titres	-
- Nombre d'actionnaires sortants	-
Autres effets s/capital	
- Variation des plus et moins values potentielles	-22 332
- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	-368
- Frais de négociation	-11
Capital au 30/09/2014	
- Montant	1 244 271
- Nombre de titres	22 912
- Nombre d'actionnaires	21

3-6 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondantes aux sommes distribuables de l'exercice en cours et aux sommes distribuables des exercices antérieurs, se détaillent ainsi :

Libellé	30/09/2014	30/09/2013	31/12/2013
Sommes distribuables de l'exercice en cours	35 349	25 367	31 284
Sommes distribuables des exercices antérieurs	10	20	20
Total	35 359	25 387	31 304

3-7 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2014 à 3 841 DT contre 4 943 DT au 30/09/2013, et se détaille ainsi :

Libellé	30/09/2014	30/09/2013	31/12/2013
- Gestionnaire	1 055	2 158	1 106
- Dépositaire	2 785	2 786	3 083
Total	3 841	4 943	4 189

3-8 Note sur les charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/07/2014 au 30/09/2014, à 3 540 Dinars contre 3 555 Dinars du 01/07/2013 au 30/09/2013, et se détaillent ainsi :

Libellé	3ème trimestre 2014	30/09/2014	3ème Trimestre 2013	30/09/2013	31/12/2013
- Rémunération du gestionnaire	3 243	9 706	3 257	9 789	13 068
- Rémunération du dépositaire	297	882	297	882	1 180
Total	3 540	10 589	3 555	10 671	14 248

3-9 Note sur les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2014 à 51 081 DT contre 61 995 DT au 30/09/2013 et se détaille comme suit :

Libellé	30/09/2014	30/09/2013	31/12/2013
- Avoirs en banque	51 081	61 995	32 500
Total	51 081	61 995	32 500

3-10 Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2014 à 348 Dinars contre 1 338 Dinars au 30/09/2013 et se détaille comme suit :

Libellé	30/09/2014	30/09/2013	31/12/2013
Dividendes à recevoir	348	1 338	348
Total	348	1 338	348

4 - AUTRES INFORMATIONS

4- 1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la société est confiée à la société « STB Manager ». Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

4- 2 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à la « STB ». En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 1 180 Dinars TTC l'an.

Annexe 1

SICAV AVENIR
Société d'investissement à capital variable
société régie par le code des OPCVM promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24/07/01
paru au JORT N°: 59 du 24/07/01
Agrément du 30 Juin 1994

PORTEFEUILLE AU 30/09/2014

(Unité : en Dinars Tunisiens)

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur Au 30/09/2014	%Actif	% Actif Net
Actions & Droits rattachés		444 221,777	362 908,917	28,28%	28,36%
AMS	3875	38 025,000	12 551,125	0,98%	0,98%
ARTES	1500	10 355,200	10 479,000	0,82%	0,82%
ASSAD	2550	10 337,514	18 367,650	1,43%	1,44%
ATB	10000	43 651,900	40 000,000	3,12%	3,13%
ATL	15475	43 857,120	32 930,800	2,57%	2,57%
BS	1467	26 007,350	26 397,198	2,06%	2,06%
BTEI ADP	550	16 895,000	13 524,500	1,05%	1,06%
CAR CEMENT	10175	28 090,363	27 777,750	2,16%	2,17%
ENNAKL	2974	31 044,249	28 737,762	2,24%	2,25%
NEW BODY LINE	2782	16 767,500	15 696,044	1,22%	1,23%
ONE TECH HOLDING	4000	26 000,000	27 088,000	2,11%	2,12%
POULINA GP H	1364	7 514,856	7 231,928	0,56%	0,57%
SFBT	500	7 965,000	8 162,500	0,64%	0,64%
SIPHAT	1400	35 593,600	11 340,000	0,88%	0,89%
SITS	852	2 388,508	1 464,588	0,11%	0,11%
SOTRAPIL	936	23 356,730	7 853,040	0,61%	0,61%
SOTUVER	2596	16 444,840	12 595,792	0,98%	0,98%
TPR	1680	6 195,687	7 140,000	0,56%	0,56%
TUNINVEST	600	6 304,000	6 000,000	0,47%	0,47%
TUNIS RE	2685	26 017,000	24 637,560	1,92%	1,93%
WIFACK	1496	21 410,360	22 933,680	1,79%	1,79%
Obligations		499 975,000	509 164,204	39,67%	39,79%
AMENBANK2009 B	500	33 325,000	33 325,000	2,60%	2,60%
BH 2007	1000	20 000,000	20 775,682	1,62%	1,62%
BNA 2009 SUB	1000	66 650,000	68 038,365	5,30%	5,32%
BTE 2009	1000	50 000,000	50 086,302	3,90%	3,91%
BTK 2014-1 B	1000	100 000,000	100 081,562	7,80%	7,82%
CIL 2012/1	500	30 000,000	30 725,917	2,39%	2,40%
ELW 2013	1000	80 000,000	81 944,198	6,38%	6,40%
HL F 2010/1	1000	20 000,000	20 239,342	1,58%	1,58%
TL 2013-2 B	1000	100 000,000	103 947,836	8,10%	8,12%
OPCVM		59 240,334	59 184,411	4,61%	4,63%
SICAV_EPARGNANT	583	59 240,334	59 184,411	4,61%	4,63%
Total Général		1 003 437,111	931 257,532	72,56%	72,78%